

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trente septembre, le Conseil municipal de la commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **19**
de présents : **18**
de votants : **19**

Étaient présents :

M. et Mmes BASTIEN Alain, BAYEUR Laurence, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, FRANCOIS Andrée, FRERY Francis, GAUTIER Marina, GRANDJEAN Guillaume, GUILLAUME Monique, GULINO Aline, HAJRI Sabrina, LEVÉ Damien MANGIN Marie-Françoise, MANGIN Sébastien, MARX Anne-Marie, VOITURET Gilles

Étaient absents excusés :

Étaient absents : /

Procuration : M. LACOGNATA Alain a donné procuration à M. MANGIN Sébastien

Mme FRANCOIS Andrée a été nommée secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire certifie que la convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/09/2025.

Le compte-rendu de la délibération a été affiché à la porte de la mairie le 02/10/2025.

N° 67/2025 : Subvention au Souvenir français de Noisseville et environs

Messieurs DIETRICH François, GULINO Eric et VOITURET Gilles se retirent et ne prennent pas part au vote.

- VU le Code général des collectivités territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12 ;

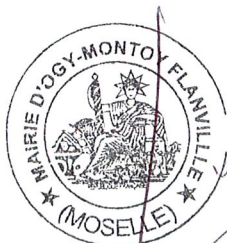
- CONSIDERANT la demande de subvention formulée par l'association du Souvenir français de Noisseville et environs au titre de l'année 2025 ;

Dans le cadre de sa politique de soutien aux organismes et associations sociales, sportives et culturelles, il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur le versement d'une subvention d'un montant de 250,00 € au profit de l'association du Souvenir français de Noisseville et environs.

Ayant entendu l'exposé de Madame GAUTIER Marina, adjointe au Maire,

Après discussion et délibération, le Conseil municipal par **16 VOIX POUR**,

- **DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 250,00 € à l'Association du Souvenir français de Noisseville et environs.



Pour extrait conforme,
Ogy-Montoy-Flanville, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Eric GULINO